

Chiffres clés – CC Ballons des Hautes Vosges

8 communes pour 15300 habitants en 2016

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges est le résultat de la fusion au 1er Janvier 2013 des Communautés de Communes des Mynes et Hautes-Vosges du sud et des ballons des Hautes-Vosges et de la Source de la Moselle. Elle est située dans le Sud-Est du département des Vosges.

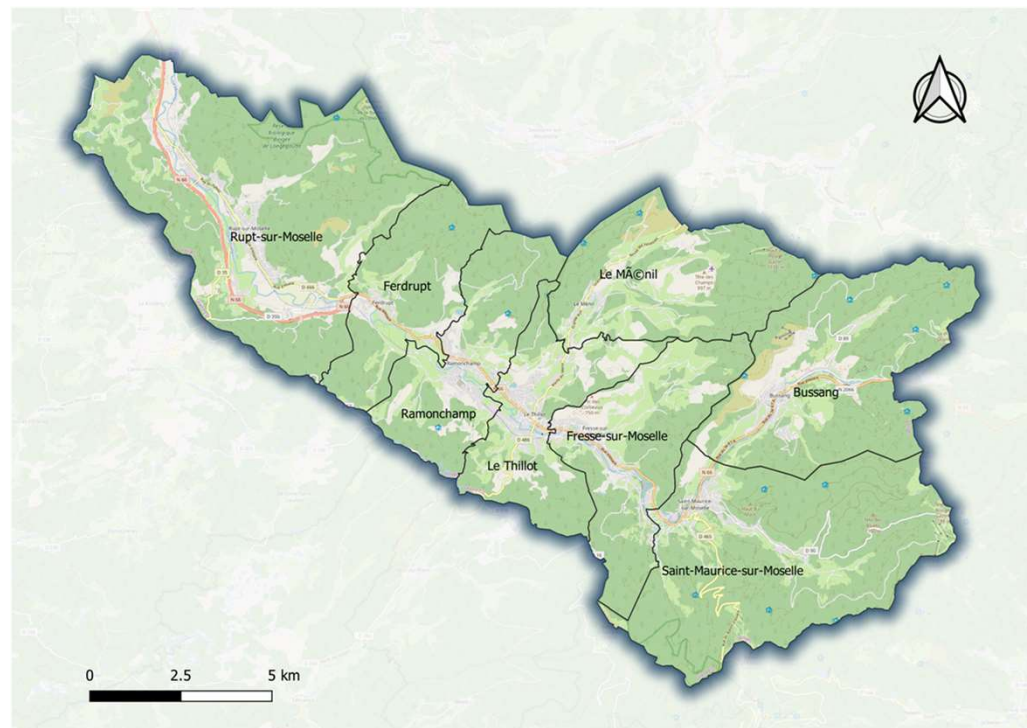
D'une superficie totale de **194 km²**, elle compte **8 communes** et regroupe **15 300** habitants en 2016. La communauté de communes connaît une baisse de la population moyenne de **-0,8%/an** depuis 2010, soit 126 habitants de moins par an.

Le siège de la CCBHV est établi à Le Thillot, commune la plus peuplée de la CC et compte 3 500 habitants. Le territoire est plus densément peuplé que la moyenne départementale (**79 habitants/km²** contre 63 hab/km² dans les Vosges) mais moins que la moyenne nationale (105 hab/km²). Cette moyenne est très élevée malgré le caractère montagneux du territoire.

Les grandes villes les plus proches sont Mulhouse, Belfort et Epinal situées respectivement à l'Est, au Sud et à l'Ouest du territoire. La nationale N66 traverse le territoire d'Est en Ouest et la départementale D486 du Nord au sud par Le Thillot. La voiture est de loin le moyen de transport le plus utilisé.

D'un point de vue économique, le territoire est assez diversifié avec de nombreux établissements tertiaires et industriels le long des grands axes, mais également avec l'agriculture qui est présente sur le territoire.

La communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges est composée de **23% de surfaces agricoles, 72% de forêts et 5% de surfaces artificialisées**.



Chiffres clés – CC Ballons des Hautes Vosges

Consommation d'énergie :

Ballons des Hautes Vosges: 25 MWh/habitant

- Région : 35 MWh/habitant
- France : 29 MWh/habitant

Indépendance énergétique du territoire :

Production d'énergie = 28% de l'énergie consommée (Région : 20%)

Dépendance aux énergies :

52% des énergies consommées sont des énergies fossiles

(Région : 62% ; France : 64%)

Dépense énergétique : 33,7 M€ = 2200€/ habitant et par an

L'évolution du climat à horizon 2050 :

- En été : **+3,2 °C** ; moins de pluie
- En hiver : **+1,6 °C** ; plus de pluie au total et plus intense

Toutes ces notions sont définies dans les parties du diagnostic correspondantes. Une analyse par volet technique et une analyse par secteur sont proposées.

Emissions de gaz à effet de serre :

Ballons des Hautes Vosges: 4,7 tonnes équivalent CO₂/habitant

- Région : 8,4 tonnes équivalent CO₂/habitant
- France : 7,2 tonnes équivalent CO₂/habitant

Bâtiment : 41% (Région : 20%)

Transports routiers : 34% (Région : 27%)

Agriculture : 17% (Région : 19%)

Industrie : 8% (Région : 26%)

Séquestration de carbone :

Les forêts du territoire absorbent 93% des émissions de gaz à effet de serre

Spécificités du territoire

- Une activité économique bien répartie entre industrie, agriculture, administration et tourisme
- Des bâtiments anciens et grands
- Un territoire assez vulnérable face aux conséquences du changement climatique
- Une dépendance forte à la voiture individuelle pour les déplacements